

La Grevue de presse

Une revue de presse de Grenoble et de ses environs

Septembre - octobre 2015



Que s'est-il passé à Grenoble et dans ses environs en septembre et octobre 2015 ? L'association Ici Grenoble vous propose une sélection non exhaustive d'événements marquants glanés dans la presse locale.

*(Les sources sont entre parenthèses)
[Nos éventuels commentaires sont encadrés]*

* * *

Le triplement de l'A480

L'État vient de confier à la société privée Area la gestion de l'A480 entre Saint-Ègrève et Claix, avec comme objectif la transformation de cette autoroute en deux fois trois voies. Le coût de ce chantier colossal ? Plus de 300 millions d'euros. La société Area augmentera en contrepartie le tarif de ses péages, pour les 100 000 à 150 000 véhicules transitant par cette autoroute chaque jour. L'État a également cédé la concession de l'autoroute à Area jusqu'en... 2036.

Paradoxe : tandis que l'État lance le triplement de l'A480, son ministère de l'écologie décerne le label « *ville respirable en 5 ans* » à la Métropole grenobloise. Un million d'euros de subventions pour mettre en place plusieurs mesures d'ici 2020 : la limitation de vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération grenobloise en 2016 (excepté certains axes comme les grands boulevards) ; la suppression des bus diesel d'ici 2020 ; l'expérimentation de pastilles classant les véhicules en fonction de leur émission de pollution ; la réalisation d'une cartographie précise de la pollution de l'air ; la construction de deux centres de distribution urbaine pour arrêter la livraison des marchandises en centre-ville par des véhicules diesel, le dernier kilomètre de la livraison étant pris en charge par des véhicules dits "propres" ; la création d'un fond d'aide au renouvellement des poêles à bois émetteurs de particules fines, etc.

La Métropole a également dévoilé un projet "d'autoroutes à vélo" traversant l'agglomération : la construction de plusieurs voies rapides et larges réservées au vélo avec du revêtement non glissant, un entretien régulier, des aires de service pour le gonflage et les réparations, la suppression des intersections, des dénivelés pour éviter les feux, etc. Le but serait de passer de 50 000 à 200 000 déplacements en vélo par jour dans l'agglomération grenobloise.

[Le projet de triplement de l'A480 va-t-il déclencher une contestation comparable au projet de Rocade nord ? À suivre...]

(Dauphiné Libéré, 13/09/15, 16/09/15, 20/09/15, 26/09/15, 07/10/15, 23/10/15)

Ouverture de l'atelier solidaire

En attendant les autoroutes à vélo... *L'atelier solidaire* ouvre ses portes dans le quartier Mistral, au 45 rue Paul-Strauss. Cet atelier associatif propose des outils d'entraide, dont une laverie automatique à prix modique et un atelier de réparation de vélo.

(*Dauphiné Libéré*, 26/10/15)

* * *

La maire de Meylan démissionne

En pleine tourmente judiciaire, la maire de Meylan Marie-Christine Tardy démissionne, officiellement pour des raisons de santé.

Rappelons que Marie-Christine Tardy, membre du parti Les Républicains, était convoquée cet été par le tribunal correctionnel de Grenoble pour "prise illégale d'intérêt". L'affaire, qui n'est pas encore jugée, porte sur trois opérations immobilières à Meylan entre 2007 et 2012 : la ZA des sources, la Résidence Berlioz-Schneider et la Résidence Berlioz-Brancourt. Marie-Christine Tardy est soupçonnée d'avoir favorisé certains promoteurs immobiliers et le cabinet d'architectures de son mari lors de l'attribution de ces marchés publics. Les opérations immobilières représenteraient au total plus d'un million d'euros.

Que répondent Marie-Christine Tardy et son mari à ces accusations ? Pour l'instant, ils semblent nier les faits. Marie-Christine Tardy affirme qu'elle ne pouvait favoriser son mari architecte car elle ne savait pas qu'il travaillait sur sa commune. L'époux tient la même ligne de défense, affirmant qu'il n'a jamais parlé de ses projets à sa femme.

[Affaire à suivre...]

(*Dauphiné Libéré*, 16/09/15, 02/05/13, 04/07/15, 20/08/15 ; *Le Point*, 24/07/13 ; *France 3*, 04/07/15)

* * *

Samuel, tué par un chasseur

Le samedi 10 octobre au matin, quelques semaines après l'ouverture officielle de la chasse en Isère, un jeune étudiant de 20 ans, Samuel, a été tué par un chasseur près de Revel. Il démarrait une randonnée vers le massif de Belledonne, sur un large chemin forestier à Freydières. La balle mortelle a été tirée à 57 mètres de distance. Le chasseur de 60 ans « *expliquera aux enquêteurs avoir tiré en voyant un chevreuil* ».

Quelques jours plus tôt, un autre accident grave survenait à Cordéac, près d'une cabane forestière. Un chasseur « *aurait fait une mauvaise manipulation et une balle serait partie, traversant une tôle de la cabane. Des éclats de tôle auraient alors blessé quatre chasseurs se trouvant à l'extérieur.* » Trois des chasseurs seraient « *sérieusement blessés* ».

Dans le *Dauphiné Libéré* relatant ce dernier accident, on découvrait page suivante un publi-reportage de la Fédération Départementale de chasse de l'Isère. Cette ode aux bienfaits de la chasse et aux efforts de sécurité des chasseurs se concluait par : « *Si la chasse souffre d'une chose, ce n'est pas d'un excès de liberté, mais bien de surréglementation.* »...

Face à la gravité de la situation, plusieurs associations comme la FRAPNA et la LPO demandent quelques mesures de bon sens : l'interdiction de chasse sur les chemins fréquentés, un jour sans chasse le samedi ou le dimanche, la publication systématique des plans de chasse sur les panneaux d'affichage public, etc.

Rappelons que l'année dernière, l'Isère avait déjà connu trois graves accidents. Le 8 novembre 2014 à Succieu, un chasseur était grièvement blessé par un éclat de balle ayant « *ricoché sur un arbre* ». Un mois plus tôt à Chélieu, un chasseur était blessé à la tête par le tir d'un autre chasseur. Ce dernier visait, semble-t-il, un renard. Un accident encore plus grave survenait fin octobre 2014 dans le marais des Avenières, lors d'une sortie organisée par le centre socioculturel du village. Un accompagnateur et un enfant de quatre ans et demi étaient blessés par des tirs. L'enfant prit notamment un plomb dans la tête, et survécut grâce à une opération chirurgicale très délicate. Le chasseur, lui, prit la fuite.

(*Dauphiné Libéré, 18/10/15, 13/09/15, 20/09/15, 10/11/14, 12/10/14, 27/10/14*)

* * *

Des repas végétariens à l'école ?

Bientôt le végétarisme dans les cantines scolaires ? Oui, selon la conseillère municipale adjointe à la restauration de Grenoble, Salima Djilil : « *Nous sommes en train de réfléchir à ritualiser les repas végétariens. On sait aujourd'hui qu'on mange trop de viande, qu'un enfant n'en a pas autant besoin pour bien grandir. La première étape serait de passer à deux repas végétariens par mois. Et à terme, on pourrait arriver à un par semaine sans difficulté.* »

(*Dauphiné Libéré, 03/09/15*)

* * *

Faire injustice soi-même ?

Que faire quand on vit dans la rue, quand on a des enfants, très peu d'argent, et qu'on souhaite tout simplement un toit pour vivre ? Une famille dite "Rom" a décidé d'occuper une maison apparemment abandonnée, au 33 avenue Romain Rolland à Saint-Martin d'Hères.

Rapidement alerté, le propriétaire, Monsieur Mazoyer, a porté plainte auprès du procureur de la République. La maison n'étant pas une résidence principale, le procureur n'a pas demandé l'expulsion immédiate. Monsieur Mazoyer a alors mobilisé ses voisins, et, le 11 septembre vers 18h, environ 80 personnes du quartier manifestaient devant la maison pour exiger le départ des occupants. Face aux insultes, aux menaces de mort, aux propos racistes, la famille s'est enfuie, malgré la protection de membres du collectif hébergement-logement et de la Patate chaude.

Pour des récits et des analyses approfondies sur cette expulsion choquante, nous vous recommandons plusieurs [articles](#) et [témoignages](#) publiés sur [Indymedia Grenoble](#), ainsi qu'une interview publiée dans le journal Le Postillon (automne 2015).

(*Dauphiné Libéré, 12/09/15*)

* * *

Hommage à Rémi Fraisse

Et puisqu'on parle de violences... Le 24 octobre, près d'une centaine de personnes ont manifesté à Grenoble en hommage à Rémi Fraisse, tué par un gendarme lors d'une manifestation contre le barrage de Sivens dans le Tarn, il y a un an. Sur la banderole en tête de cortège, on pouvait lire : « *Ni oubli, ni pardon* ».

Quelques jours plus tard, le préfet de l'Isère Jean-Paul Bonnetain invoquait la mort de Rémi Fraisse pour expliquer le manque de réactivité de la gendarmerie lors des émeutes de Moirans. La préfecture est en effet accusée de ne pas avoir stoppé assez rapidement la violente manifestation de "gens du voyage" le samedi 24 octobre. Ces derniers protestaient contre le refus de permission d'un proche emprisonné qui souhaitait assister aux funérailles de son frère. Voitures brûlées, route et voie de train coupées pendant plusieurs heures, la "une" des médias nationaux...

Pourquoi les gendarmes n'ont-ils pas réagi plus rapidement ? Selon le préfet de l'Isère, les consignes d'emploi des gendarmes auraient évolué depuis les événements de Sivens. Seuls les gendarmes mobiles auraient désormais le droit de faire du "maintien de l'ordre". Or il n'y aurait pas de groupes d'intervention rapide mobile en Isère.

(Dauphiné Libéré, 25/10/15, 29/10/15)

* * *

Un peu de lumière sur Clinattec

Le journal *Le Postillon* publie dans son numéro d'automne un article passionnant sur les coulisses de [Clinattec](#), un laboratoire grenoblois de recherches biomédicales essentiellement consacré à la lutte contre les maladies neurodégénératives.

Le Postillon décrit des conflits de personnes mettant en danger l'éthique du laboratoire, une culture du secret, la souffrance au travail de certains salariés, les stagnations de nombreuses recherches, des conflits entre les différentes structures responsables du laboratoire, l'horreur des expérimentations menées sur des singes, les aspects transhumanistes de certaines recherches, etc.

Pour en savoir plus, nous vous recommandons la lecture de l'article du Postillon, mais aussi le [topo sur Clinattec](#) réalisé par Ici Grenoble.

(Le Postillon, automne 2015)

* * *

Une nouvelle brocante de Mamie

La brocante de Mamie ouvre une nouvelle boutique à Échirolles, 13 rue Clément Ader. Cette ressourcerie associative collecte, trie et revend à prix modique des vêtements, des meubles, des jouets, des outils, etc.

(Dauphiné Libéré, 20/10/15)

* * *

Les ATSEM en grève

Quelques jours après l'annonce par la mairie de Grenoble d'un plan de construction de six écoles d'ici 2020, les ATSEM se mettaient en grève. Les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles dénoncent le manque de personnel, les délais de remplacement des collègues malades et les surcharges de travail. Pour l'une des représentantes du mouvement : « *[Les responsables de la mairie] disent "l'humain d'abord", et pourtant ils demandent toujours plus à leurs agents qui sont déjà fatigués. Tous les arrêts-maladie ne semblent même pas les inquiéter.* »

Interrogée par le Dauphiné Libéré, l'adjoite au personnel Maud Tavel affirme que la mairie de Grenoble a créé 19 postes d'ATSEM en 2013, 12 en 2014 et 11 en 2015. Elle déplore cependant un « *budget de fonctionnement très contraint* » empêchant d'atteindre l'objectif d'une ATSEM par classe. Rappelons que la mairie de Grenoble va investir plus de 60 millions d'euros pour la construction des nouvelles écoles.

(Dauphiné Libéré, 04/09/15)

La fin des cabines téléphoniques

Comment téléphoner dans la rue quand on ne veut pas de téléphone portable ? Il y a encore cinq ans, il suffisait simplement d'utiliser une cabine téléphonique. Ces dernières années, elles disparaissaient peu à peu. France Télécom les démontait discrètement, promettant cependant d'assurer ce service public et de laisser suffisamment de cabines pour cela. D'ici 2017, toutes les cabines seront en fait supprimées. Le gouvernement, à travers la récente "loi Macron", autorise en effet Orange à ne plus entretenir ce service public, pour des raisons financières.

Interrogée par le Dauphiné Libéré, l'association *Perdons pas la fil* dénonce cette marche forcée vers les téléphones portables. Elle affirme que le coût de démantèlement des cabines, de l'ordre de 100 à 200 millions d'euros, est supérieur à ce qu'aurait coûté l'entretien et la modernisation de ce service public. Elle alerte sur les problèmes de sécurité publique en cas de coupure du réseau mobile. Et que faire pour les personnes électrosensibles, et celles refusant les téléphones mobiles par choix écologique et politique ?

(Dauphiné Libéré, 28/10/15)

* * *

La millième réparation

Le Repair Café de Montbonnot-Saint-Martin vient de fêter sa millième réparation !

Les Repair Cafés sont des ateliers associatifs de réparation pour les objets cassés. Des techniciens bénévoles vous aident à remettre en état tout objet de taille raisonnable : audio-video, électro-ménager, petit outillage, vélo, informatique, vêtements, mobilier, jouets...

L'agglomération grenobloise compte déjà cinq Repair Cafés, à Pont-de-Claix, Saint-Egrève, Seyssinet, Meylan et Montbonnot-Saint-Martin.

(Dauphiné Libéré, 09/10/15, 16/10/15)

À bientôt pour la prochaine Grevue de presse !

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LA GREVUE DE PRESSE ?

INSCRIVEZ-VOUS À [LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ICI GRENOBLE](#) !